

Gros plan sur... Le barbeau commun



Description

Le barbeau commun (ou barbeau fluviatile) est un cyprinidé qui se distingue par sa **bouche s'ouvrant vers le bas et la présence de 4 barbillons**. Cette bouche cartilagineuse est un élément clef de son anatomie car elle fonctionne comme une véritable ventouse qui lui permet de labourer le fond et de s'aider du substrat pour progresser ou se reposer en cas de courant violent.

Son corps couvert d'écailles, de forme allongé et cylindrique, supporte une nageoire dorsale courte et haute de couleur foncée. Son dos vert olive laisse entrevoir ses flancs dorés et un ventre de teinte jaunâtre à blanc cassé. Ses nageoires, à l'exception de sa caudale et de sa dorsale, tendent vers le rougeâtre.

Sa longueur moyenne varie de 30 à 50 cm et peut aller jusqu'à près d'1 mètre.

Habitats et mœurs

Le barbeau est un **poisson de fond, qui vit en petits bancs dans des eaux claires et à courant rapide**. Il passe la journée dans les courants et les individus se dispersent la nuit pour manger.



L'espèce présente un comportement migratoire saisonnier dont le rythme et l'intensité sont liés à la reproduction et à la recherche de nourriture. Il se fait plus discret en période hivernale : son activité se ralentit et il rentre en quasi hibernation en attendant les beaux jours.

La reproduction a lieu en fonction de la température de l'eau, de mai à juillet, dans le cours supérieur des rivières. Les barbeaux s'y rassemblent en grands bancs, dans des eaux peu profondes et sur des fonds graveleux ou pierreux. La femelle dépose de 3 000 à 9 000 œufs qui adhèrent au substrat. Les alevins naissent au bout de 10 à 15 jours et sont mûrs à l'âge de 4-5 ans.



Fond de rivière propice à la reproduction du barbeau

Régime alimentaire

Son menu est principalement composé de petits invertébrés, de vers, de mollusques, d'insectes, d'algues, d'œufs de poissons ou alevins qu'il déloge en fouillant le sable, la vase ou en retournant les cailloux du fond à l'aide de son museau charnu.



Alevins

Larve de trichoptère

Œufs de chabot

Mollusque

Menaces

Comme beaucoup d'espèces de poissons, le barbeau est vulnérable à la qualité de son milieu, mais également à la fragmentation des cours d'eau liée aux ouvrages hydrauliques (barrages, traversées de cours d'eau mal calées, cours d'eau « enterrés », etc).

Les aménagements de restauration de la continuité écologique participent donc à favoriser sa population.

Avec le concours financier

Conseil Départemental de la Mayenne

Conseil Régional des Pays de la Loire

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée

Parc d'activités de la Querminais

BP 28

53500 ERNEE

02 49 66 10 03

syndicat.bassin.ernee@gmail.com

Au bord de L'Ernée ...

Informations générales sur le Syndicat : cc-lernee.fr/environnement_syndicat-de-bassin-de-l-ernee.phtml

Le mot de la Vice-Présidente

Dans ce bulletin, vous trouverez les travaux réalisés à la Forge de Montaudin. C'est une restauration de cours d'eau engagée par le Syndicat car la continuité écologique est une priorité pour retrouver le bon état de notre rivière l'Ernée et de ses affluents.

Divers autres travaux ont été effectués comme vous le découvrirez dans ce journal mais la pluviométrie, forte ces derniers temps, ne permet plus de faire de gros travaux sur le terrain. Celle-ci nous permet néanmoins de retrouver un bon niveau de nappes phréatiques.

L'adage qui dit « qu'on ne protège bien que ce que l'on connaît », incite le Syndicat à engager des actions de communication pour sensibiliser à la préservation de nos cours d'eau. Plusieurs actions ont été menées en 2019 à destination de divers publics et en partenariat avec des écoles et associations.

Enfin, après la truite fario, la loutre ou encore le martin pêcheur, c'est la vie du barbeau commun qui vous sera contée dans le dernier bulletin de cette mandature.

Merci à tous ceux qui ont soutenu la réussite de nos actions.

Bonne continuation à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Elisabeth ROBIN - Vice Présidente (St Jean sur Mayenne)

SOMMAIRE

Page 1 Les actions des partenaires du Syndicat

Page 2 Aménagement de l'ouvrage de la Forge de Montaudin

Page 3 Pourquoi restaurer la continuité écologique ?
Les animations du Syndicat en 2019

Page 4 Gros plan sur le barbeau commun

Les actions des partenaires du Syndicat

Le Syndicat accompagne les collectivités de son territoire dans les projets qu'elles souhaitent porter. Plusieurs d'entre eux se sont ainsi concrétisés en 2019.

Restauration du franchissement du Rollon entre Larchamp et St Pierre des Landes

Les crues de juin 2018 avaient détruit cette traversée de cours d'eau.



Des buses cadres, financées par les deux communes, ont été posées. Elles sont munies :

- de barrettes alternées pour permettre au lit de la rivière de se reconstituer dans l'aménagement
- d'un passage faune pour faciliter le transit des espèces animales en bord de rivière



La richesse de la prairie et du boisement humides des Bizeuls reconnue aux niveaux Départemental et Régional

La ville d'Ernée, propriétaire d'une partie et gestionnaire de l'intégralité de ce site naturel (prairie humide ouverte d'1 ha et boisement humide de 3,4 ha avec une zone de clairière), est engagée depuis plus de dix ans dans la conservation de cet espace remarquable et des espèces patrimoniales présentes. En 2019, le site des Bizeuls a été classé en « Espace Naturel Sensible » par le Conseil Départemental de la Mayenne et en « Réserve Naturelle Régionale » par le Conseil Régional des Pays de la Loire.



Réalisation d'un chemin de randonnée entre Ernée et Montenay



Le Syndicat a accompagné ce projet porté par la Communauté de Communes de l'Ernée, qui relie les communes d'Ernée et de Montenay (entre le plan d'eau communal de Montenay et les lieux-dits « le Petit Bois » / « les Houlleries » à Ernée).

L'aménagement de ce chemin a nécessité :

- un reprofilage du terrain
- des travaux d'élagage et de broyage des végétaux
- la pose d'un abreuvoir, de 400 ml de clôtures et d'une passerelle

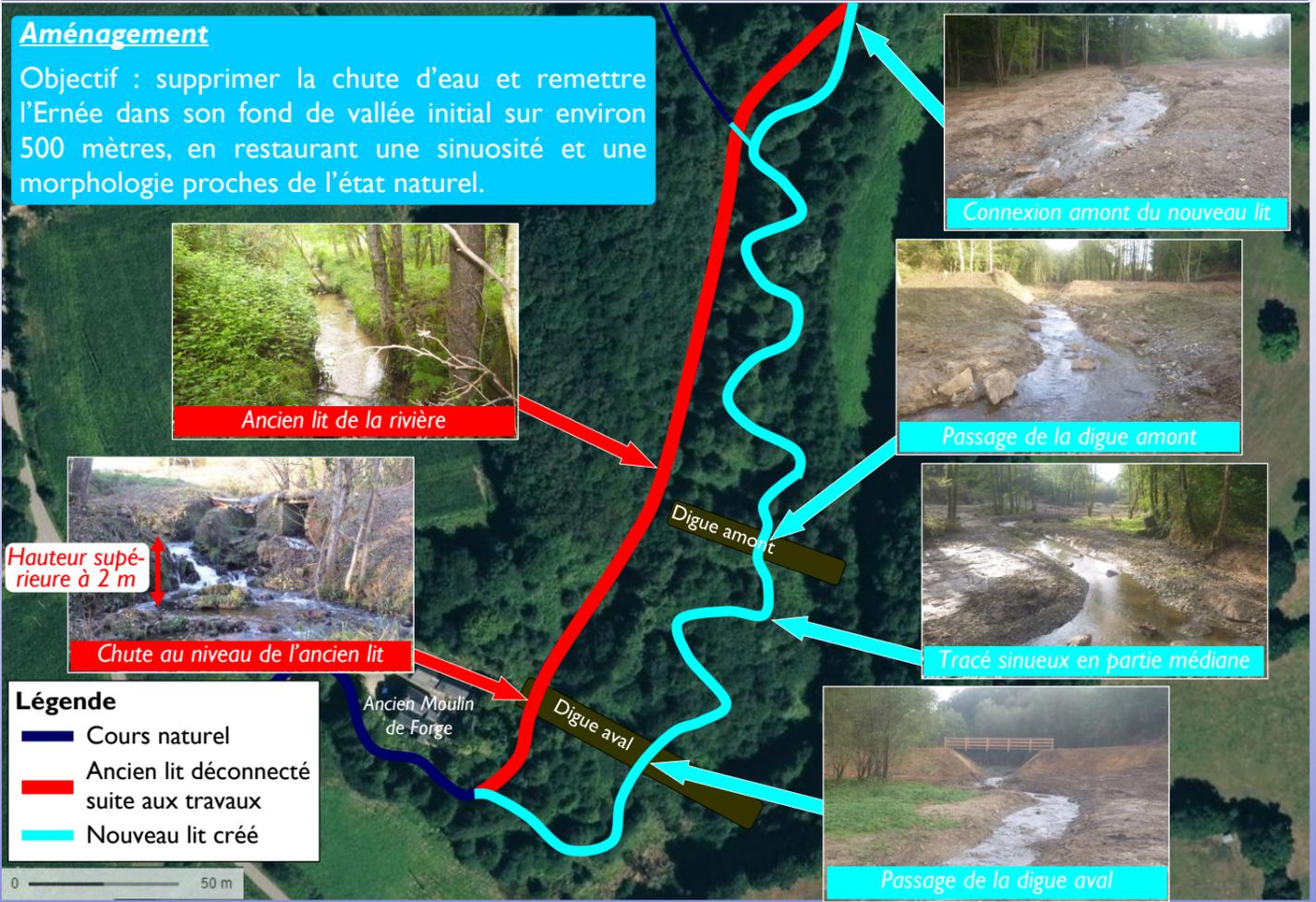
Aménagement de l'ouvrage de la Forge de Montaudin

Contexte

La Forge de Montaudin est l'ouvrage le plus en amont sur la rivière l'Ernée (à 9 km des sources). A cet endroit, des travaux hydrauliques avaient été réalisés : déviation de la rivière de son fond de vallée naturel et création de 2 plans d'eau pour alimenter le moulin. Depuis environ 20 ans, la rupture de plusieurs éléments liés à ce moulin ne permettait plus d'utiliser la force de l'eau. L'ouvrage, inutilisable, présentait les inconvénients suivants : un **tracé de rivière uniforme et peu diversifié** en amont et une **chute d'eau de plus de 2 mètres** au niveau de la digue aval, totalement infranchissable pour les poissons.

Aménagement

Objectif : supprimer la chute d'eau et remettre l'Ernée dans son fond de vallée initial sur environ 500 mètres, en restaurant une sinuosité et une morphologie proches de l'état naturel.



Chronologie - 6 semaines de travaux (30 août au 14 octobre 2019)

- Préparation des accès, travaux préalables sur la végétation
- Terrassement du nouveau lit de la rivière
- Apport de matériaux pour constituer la « couche d'armure » du lit de la rivière
- Suivis biologiques avant travaux et pêche de sauvegarde dans le lit déconnecté
- Connexion du nouveau lit de la rivière
- Expérimentation d'apport de bois mort

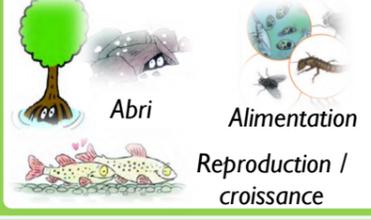
Pourquoi restaurer la continuité écologique ?

Qu'est-ce que la continuité écologique ?

Introduite en 2000 par la directive cadre sur l'eau, la continuité écologique d'un cours d'eau se définit essentiellement par :

- la libre circulation des organismes vivants (accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri)
- le bon déroulement du transport naturel des sédiments

Exemple pour un poisson



Pourquoi la restaurer ?

Les obstacles présents sur les rivières induisent des perturbations et des impacts sur la continuité écologique, plus ou moins importants selon leurs hauteurs, leurs emplacements et selon l'effet cumulé de leurs successions.

- Les principaux effets de ces obstacles sont les suivants :
- modification des écoulements et du régime des eaux
 - immobilisation des sédiments en amont
 - mobilité des espèces restreinte ou impossible

Ces effets peuvent être supprimés ou atténués par la mise en œuvre d'actions plus ou moins importantes :

- effacement de l'ouvrage (ex de la Forge de Montaudin)
- abaissement de l'ouvrage
- ouverture des vannes (régulières, à certaines périodes)
- installation d'un dispositif de franchissement piscicole



Les animations du Syndicat en 2019

Randonnée thématique autour des ouvrages de la rivière l'Ernée à Chailland (plus de 100 personnes le 14 juillet)



Sensibilisation des 4 classes de l'école primaire du Sacré Cœur à Chailland



Intervention aux Bizeuls avec les 3 classes de 5^{ème} du Collège René Cassin (Ernée)

